Zeitschrift: Comptes de l'année ... / Chemins de fer fédéraux

Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses

Band: - (1909)

Artikel: Arrête fédéral portant approbation du rapport de gestion et des comptes des chemins de fer fédéraux pour l'année 1909

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-676201

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Arrêté fédéral

portant approbation

du rapport de gestion et des comptes des chemins de fer fédéraux pour l'année 1909.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

DE LA

CONFÉDÉRATION SUISSE,

1° Vu le rapport de la direction générale des chemins de fer fédéraux sur la gestion et les comptes de l'année 1909, du 8 avril 1910, avec ses annexes;

2° Vu le rapport et la proposition du conseil d'administration des chemins de fer fédéraux, du 29 avril 1910;

3° Vu le message du Conseil fédéral du 20 mai 1910,

arrête:

1° Les comptes de l'année 1909 et le bilan au 31 décembre 1909 de l'administration des chemins de fer fédéraux sont approuvés.

2° Le solde passif de fr. 9,484,373.80 du compte de profits et pertes pour 1909, dans lequel sont comprises les allocations extraordinaires de fr. 4,865,627.75 payées au personnel pour 1909, est porté à compte nouveau.

3° La gestion de l'entreprise des chemins de fer fédéraux en 1909 est approuvée.